





PC3

PLAN EN COUPE DU TERRAIN ET DE LA CONSTRUCTION

PC3.1 Plan et coupes des panneaux PC3.2 Coupes d'implantation des panneaux

PLAN DES STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES - échelle 1/100

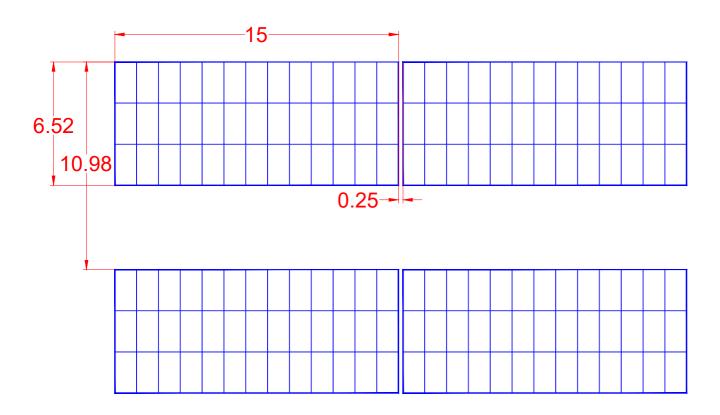
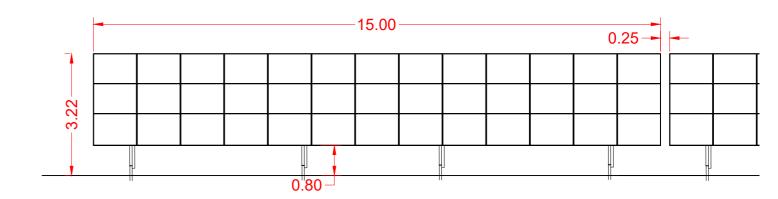
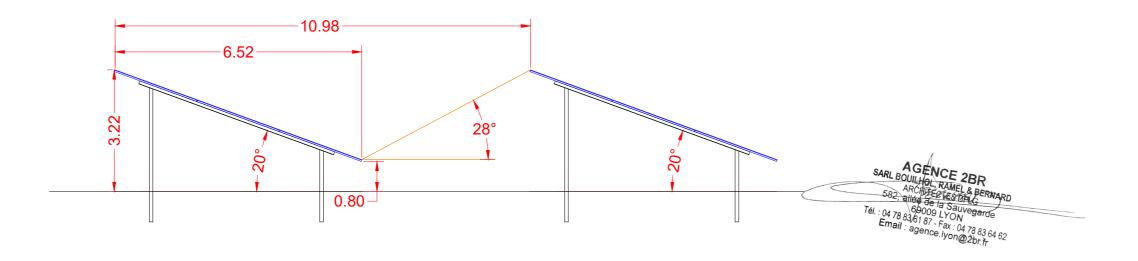


SCHÉMA D'IMPLANTATION DES STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES - échelle 1/100

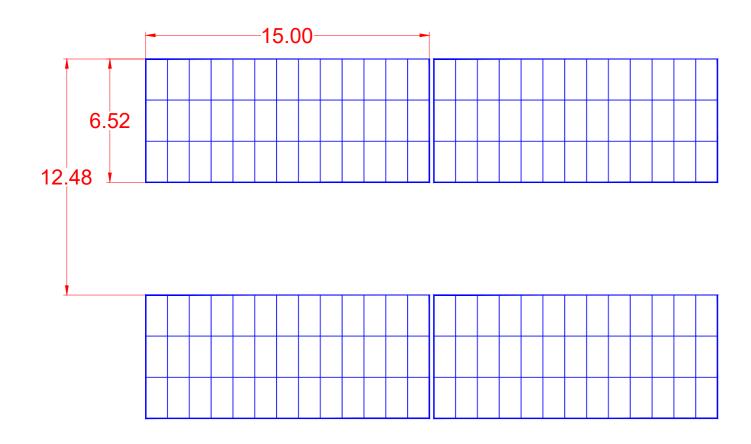


COUPE TRANSVERSALE DES STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES - échelle 1/100





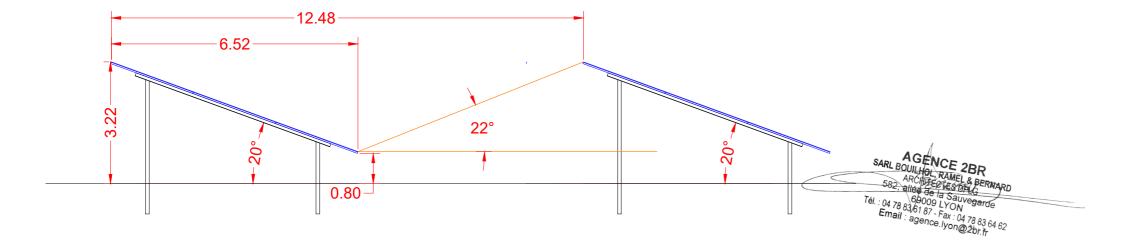
PLAN DES STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES - ZONE AVEC UNE SURLARGEUR DES ALLÉES DE 1.50M- échelle 1/100



COUPE TRANSVERSALE DES STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES ZONE AVEC UNE SURLARGEUR DES ALLÉES DE 1.50M - échelle 1/100

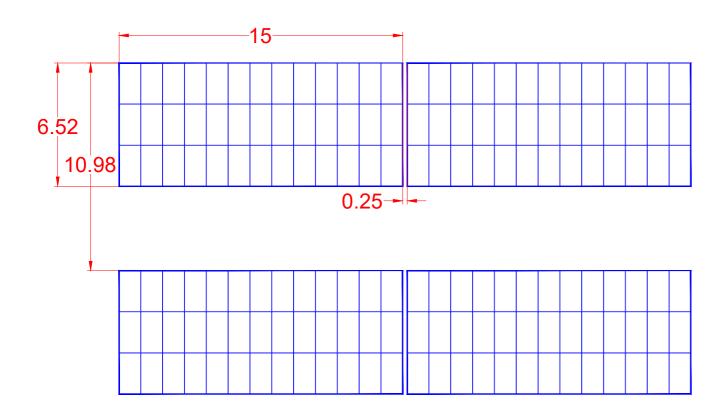


Localisation de la zone des tables avec la surlargeur des allées de 1.50m





PLAN DES STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES - ZONE AVEC UNE SURÉLÉVATION DES TABLES DE 0,40 M - échelle 1/100





Localisation de la zone avec une surélévation des tables de 0,40 m

COUPE TRANSVERSALE DES STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES ZONE AVEC UNE SURÉLÉVATION DES TABLES DE 0,40 M - échelle 1/100

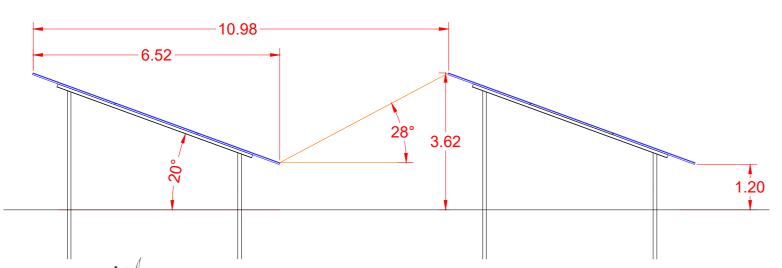
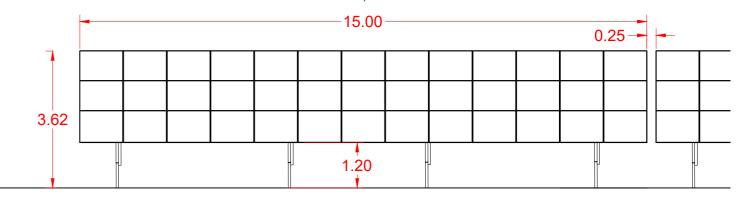


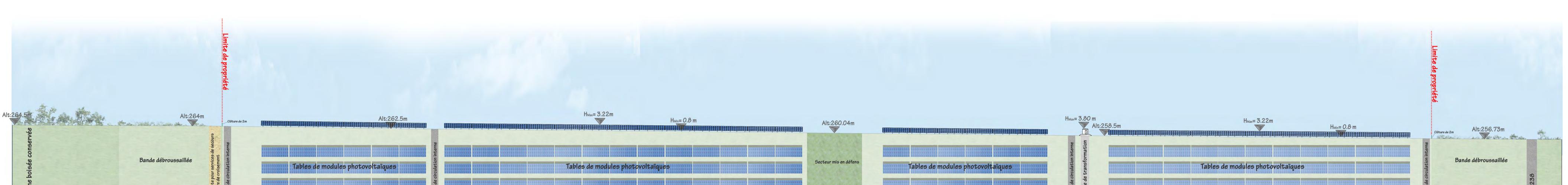
SCHÉMA D'IMPLANTATION DES STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES ZONE AVEC UNE SURÉLÉVATION DES TABLES DE 0,40 M - échelle 1/100





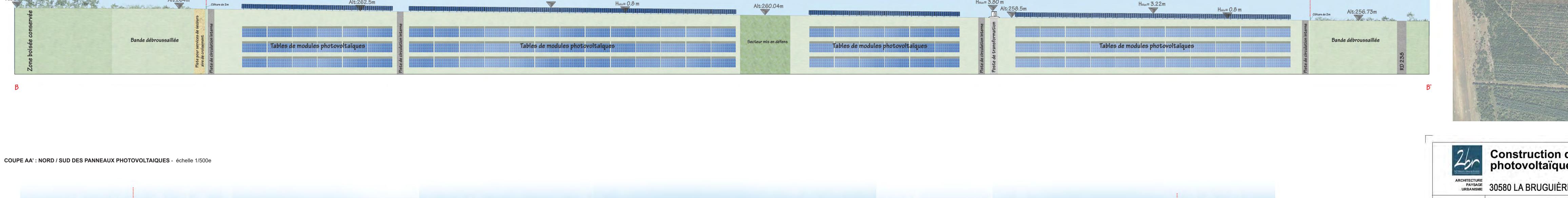


Coupes sur planche A0



COUPE BB': OUEST / EST DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES - échelle 1/500e

Bande débroussaillée



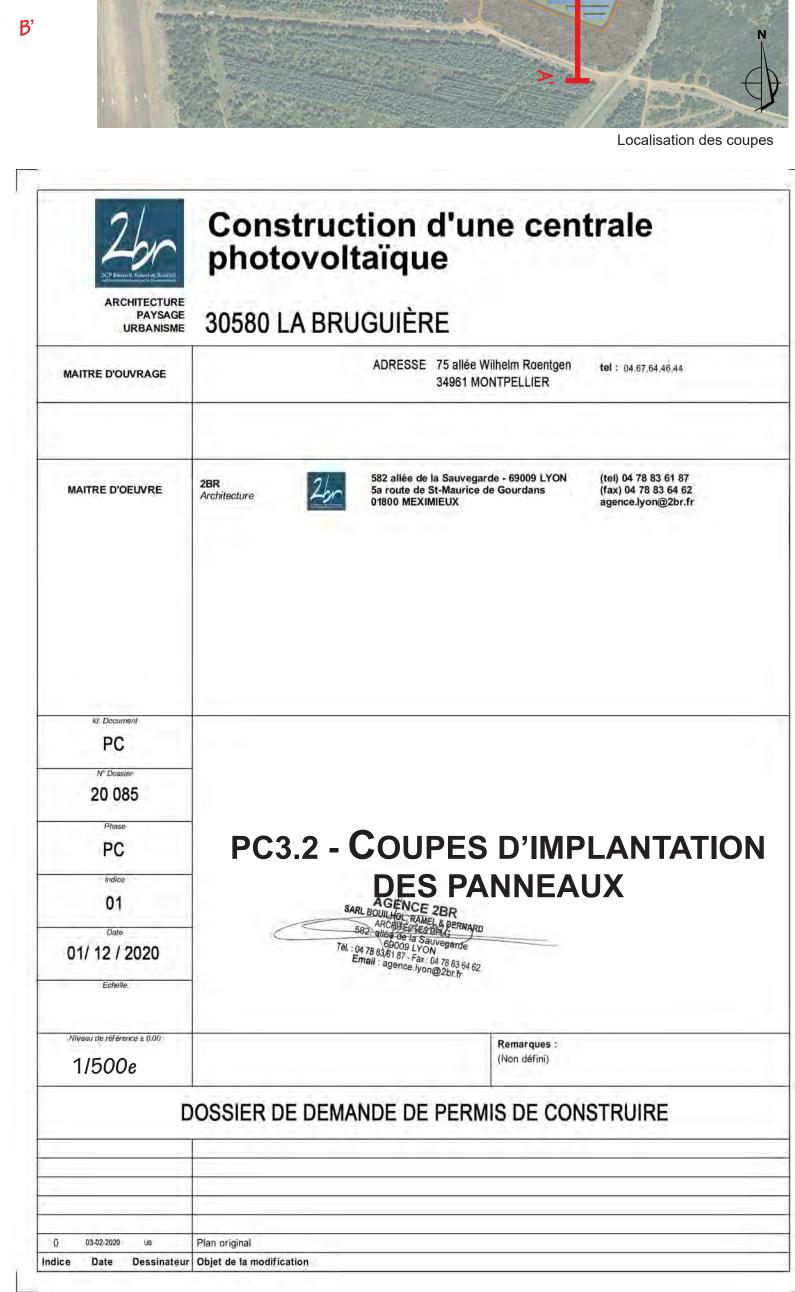
Alt:257.36m

H_{Max}= 3.62m

H_{Min}= 1.2 m

Alt:255.61m

Alt:255.61m



Bande débroussaillée



PC4

NOTICE DÉCRIVANT LE TERRAIN ET PRÉSENTANT LE PROJET

PC4 Notice





PC4. Notice

1- Etat initial du terrain

Le projet de parc photovoltaïque au sol se situe en région Occitanie, dans le département du Gard, sur le territoire de la commune de La Bruguière (30580), à environ 34 km à l'Est du centre-ville d'Alès, et à environ 9 km au Nord d'Uzès. Cette commune appartient à la Communauté de Communes du Pays d'Uzès.

Les terrains concernés par le projet de parc photovoltaïque sont localisés au lieu-dit « Les Bois d'en Bas » à environ 3 km au Sud du bourg de La Bruguière, à l'Ouest de la D238 et à proximité de l'aérodrome d'Uzès. Le projet s'implante sur les parcelles cadastrales section A numéros 103 et 107, qui relèvent du domaine privé de la commune de La Bruguière.

Le projet s'implante au droit d'une plantation de résineux aux enjeux de biodiversité particulièrement limités. La topographie du site est relativement plane et s'échelonne entre 255 m et 265 m NGF. Il est entouré par la route départementale D238 et des peuplements forestiers à l'Est, les terrains de l'aérodrome d'Uzès à l'Ouest, des peuplements forestiers au Sud et une mosaïque de milieux relativement ouverts au Nord.

2- Urbanisme

La commune de La Bruguière dispose d'un plan local d'urbanisme (PLU) approuvé par le conseil municipal le 6 février 2018.

Le terrain d'implantation du projet y figure en zone N (« Zone Naturelle et forestière »).

Une révision allégée du PLU a été prescrite par décision du Conseil Municipal en date du 15/12/2020 afin de rendre le PLU compatible avec le projet solaire. Cette procédure suit actuellement son cours.

3- Etat projeté du terrain et de la construction

a) Aménagement du terrain

Des travaux de terrassement seront nécessaires afin d'implanter les pistes externes pour les services de secours, les pistes internes d'entretien, ainsi que les plateformes pour les locaux techniques et les citernes incendie. Sur la majeure partie de la zone d'implantation des modules photovoltaïques, la terre végétale ne sera pas décapée. Un nivèlement pourrait néanmoins être nécessaire par endroits, afin d'aplanir d'éventuels microreliefs trop marqués pour permettre l'installation des tables photovoltaïques. Etant donnée la topographie du terrain d'implantation, relativement plane et régulière, ces interventions seront limitées dans l'espace. Les surfaces impactées feront l'objet d'une revégétalisation après travaux, à l'aide d'espèces locales.

b) Implantation et volume

L'unité de production photovoltaïque proposée s'établira sur les surfaces suivantes :

- Emprise totale de la centrale (surface clôturée) : 23,8 ha environ
- Surface des panneaux photovoltaïques posés au sol : 110 463 m² environ

La centrale sera équipée de structures fixes, orientées plein Sud et inclinées de 20°.

Les panneaux photovoltaïques seront installés sur environ 1085 structures comptant environ 39 modules chacune. Ils seront d'aspect bleutés et d'une puissance unitaire d'environ 550 Wc. En raison de la proximité de l'aérodrome

d'Uzès, le maître d'ouvrage s'engage à mettre en œuvre des panneaux photovoltaïques présentant une luminance maximale inférieure ou égale à 10 000 cd/m².

Le haut des panneaux est positionné à environ 3,2 m du sol et le bas, à environ 0,8 m. Environ un quart du champ photovoltaïque sera équipé de structures surélevées de 0,4 m (cf. plan de masse pour localisation). Sur ce secteur, les tables seront donc positionnée à 3,6 m du sol au point haut, et à environ 1,2 m du sol au point bas.

Chaque rangée de structures sera espacée d'environ 4,5 m entre chaque extrémité de panneaux et d'environ 11,0 m entre axes. Sur environ un quart du champ photovoltaïque les allées présenteront une surlargeur d'environ 1,5 m. (cf. plan de masse pour localisation). Sur ce secteur, l'espace entre chaque rangée de structures sera donc d'environ 6,0 m et d'environ 12,5 m entre axes.

Pour assurer la conversion, le transport et la livraison sur le réseau Enedis de l'énergie produite par les panneaux photovoltaïques plusieurs installations techniques sont nécessaires :

- 7 postes de transformation;
- 2 postes de livraison;
- 1 local de maintenance.

Enfin, pour assurer de manière optimale la maîtrise du risque incendie, 2 citernes souples au sol respectivement de 120 m³ de 60 m³ seront installées dans l'enceinte du parc.

c) Clôture et aménagement situés en limite de terrain

Afin de garantir la sécurité des installations, une clôture grillagée d'une hauteur d'environ 2 m sera disposée sur le pourtour du site, ainsi qu'un réseau de caméras de surveillance. Ces caméras reposeront sur un mât métallique de 2,50 m. La clôture de l'installation formera un linéaire d'environ 2 253 m.

Afin de ne pas porter atteinte à la libre circulation de la petite faune, la clôture sera équipée de fenêtres « passe-faune » au niveau du sol, espacées tous les 50 m et d'une largeur de 0,25 x 0,25 m.

L'enceinte du projet sera accessible par l'intermédiaire de deux portails d'une largeur d'environ 6 m, qui permettront d'accéder à la centrale photovoltaïque le Nord et le Sud, directement depuis la D238 par des pistes d'accès.

d) Les équipements de lutte contre l'incendie

Dans le cadre de la prise en compte du risque incendie, des mesures seront mises en place afin de permettre une intervention rapide des engins du SDIS. Les dispositions ci-dessous sont prévues. Elles ont été établies en concertation avec le SDIS 30 :

- Déviation de la piste DFCI U59 vers l'ouest puis le nord, jusqu'à la piste U58. Les caractéristiques du tronçon de piste créé seront celles d'une piste DFCI de catégorie 2 : largeur minimale de roulement de 4 m avec aires de croisement espacées de 500 m en moyenne (surlargeur de 2 m sur 30 m de long). Rayon intérieur de giration de 11 m minimum;
- Bande de débroussaillement de 50 m de profondeur autour de la clôture du parc
- Pistes de circulation à l'intérieur du parc de 3 m de roulement minimum. Rayon intérieur de giration de 11 m minimum
- Parois des postes de transformation et de livraison CF 2h
- 1 citerne souple de 120 m3 au Nord, reliée à un poteau d'aspiration bleu normalisé à l'extérieur du parc. Ce poteau sera positionné en limite d'une aire d'aspiration de 4 m x 8 m parallèle à la piste d'accès ;
- 1 citerne souple de 60 m3 au Sud, reliée à un poteau d'aspiration bleu normalisé à l'extérieur du parc. Ce poteau sera positionné en limite d'une aire d'aspiration de 4 m x 8 m parallèle à la piste d'accès ;
- Panneautage informatif adapté



e) Traitement des constructions

- La clôture et les portails seront de couleur vert mousse (RAL 6005 ou équivalent);
- Les postes de transformation, les postes de livraison et le local de maintenance seront de couleur beige (RAL 1015 ou équivalent);
- Les panneaux photovoltaïques seront de couleur bleu ardoise ;
- Les structures porteuses seront de couleur gris clair (acier galvanisé);
- Les voies de circulation seront réalisées en graves.
- f) Traitement des espaces libres, aménagement paysager

Un retrait de 50 m minimum du parc par rapport aux limites cadastrales ou aux voiries principales a été observé par le maître d'ouvrage. En particulier, le parc est éloigné de 50 m de la route départementale D238 qui mène au bourg de La Bruguière et qui longe le parc sur un linéaire d'environ 750 m.

Les pourtours du parc seront débroussaillés sur 50 m de profondeur à partir des clôtures, c'est-à-dire que la végétation basse sera supprimée afin de réduire la combustibilité du boisement. Le porteur de projet mettra en œuvre un débroussaillement alvéolaire, conservant les plus grands arbres et quelques formations arbustives disséminées. L'entretien du débroussaillement pendant la durée d'exploitation de la centrale sera effectué préférentiellement par pâturage ovin.

Depuis la D238, le parc solaire restera donc perceptible par les usagers en condition normale de circulation, mais les vues seront néanmoins filtrées par les arbres et les formations arbustives conservés dans la bande débroussaillée de 50 m. Afin de limiter l'impact visuel, les locaux techniques ne seront pas implantés côté route (cf. photomontage 6a).

La visibilité depuis la D979 vers le site d'implantation du projet est très restreinte, liée uniquement à une ouverture visuelle crée par les infrastructures de l'aérodrome d'Uzès. En condition normale de circulation, cette ouverture ponctuelle vers la zone du projet est parcourue en quelques secondes par les usagers, puis la topographie et la végétation en bordure de route masque de nouveau totalement le site d'implantation, et ce dans les deux sens de circulation. Au niveau de l'ouverture créée par l'aérodrome, les bâtiments situés au premier plan puis les boisements maintenus en bordure de la piste de d'atterrissage masquent la bande débroussaillée du parc solaire. Celui-ci ne sera donc pas perceptible depuis la D979, seul un éclaircissement de la cime des arbres d au débroussaillement pouvant être constaté (cf. photomontage 6b).

Depuis le sommet du Mont Bouquet, situé à 10 m au Nord-Ouest, l'éloignement et l'orientation des panneaux vers le sud, font que le projet de La Bruguière sera très peu perceptible. Le projet ne sera pas de nature à détériorer la qualité actuelle du paysage offert depuis le sommet du Mont Bouquet.

g) Accès au terrain

Le site des Bois-d'en-Bas est facilement accessible depuis la route département D238. Afin d'éviter les enjeux environnementaux situées en bordure de la piste Nord, l'accès principal en phase travaux et exploitation se fera par la piste Sud, qui sera mise à gabarit. L'accès au nord sera un accès secondaire, réservé à l'accès des services de secours en cas de nécessité. Une piste périphérique d'exploitation et des pistes traversantes seront aménagées à l'intérieur du site clôturé pour accéder aux rangées de modules et aux locaux techniques.

AGENCE 2BR

SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD

ARCHIE EVEN DEL C

582, alles de la Sauvegarde

Tél.: 04 78 83/61 87 - Fax: 04 78 83/64 62

Email: agence.lyon@2br.fr





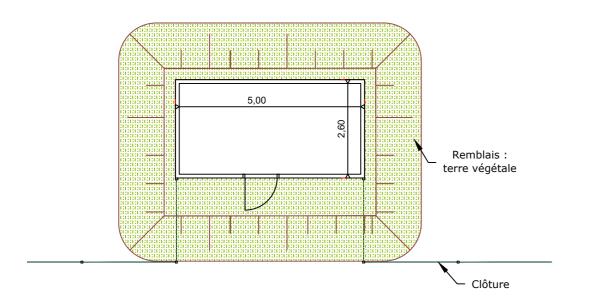


PC5

PLAN DES FACADES

PC5.1 Plans et façades des postes de livraison
PC5.2 Plans et façades des postes de transformation
PC5.3 Plans et façades du local de maintenance
PC5.4 Plan de détail de la clôture et des portails
PC5.5 Plan de détail des caméras de surveillance
PC5.6 Plan de détail des citernes souples pour sécurité incendie

PLAN DE TOITURE - Echelle 1:100



PHOTOGRAPHIE D'ILLUSTRATION



RAL DU BÂTIMENT : RAL 1015 OU ÉQUIVALENT

FACADES - Echelle 1:100

Same Control Title (1:100)

Remblais:

terre végétale

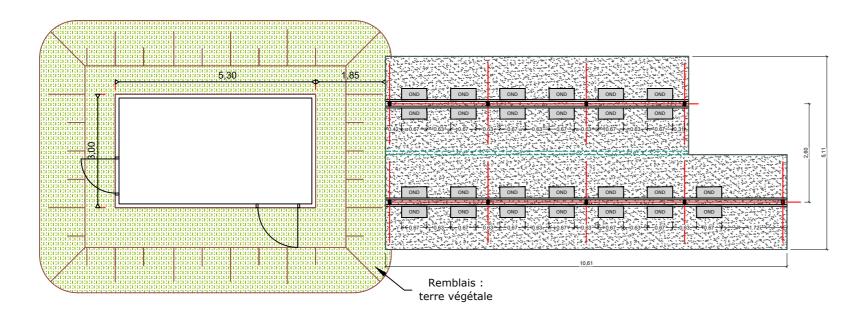
Façade arrière

5,00



Façade latérale

PLAN DE TOITURE - Echelle 1:100



AGENCE 2BR

SARL BOULLHOL, RAMEL & BERNARD

ARCHITECTES DELLS

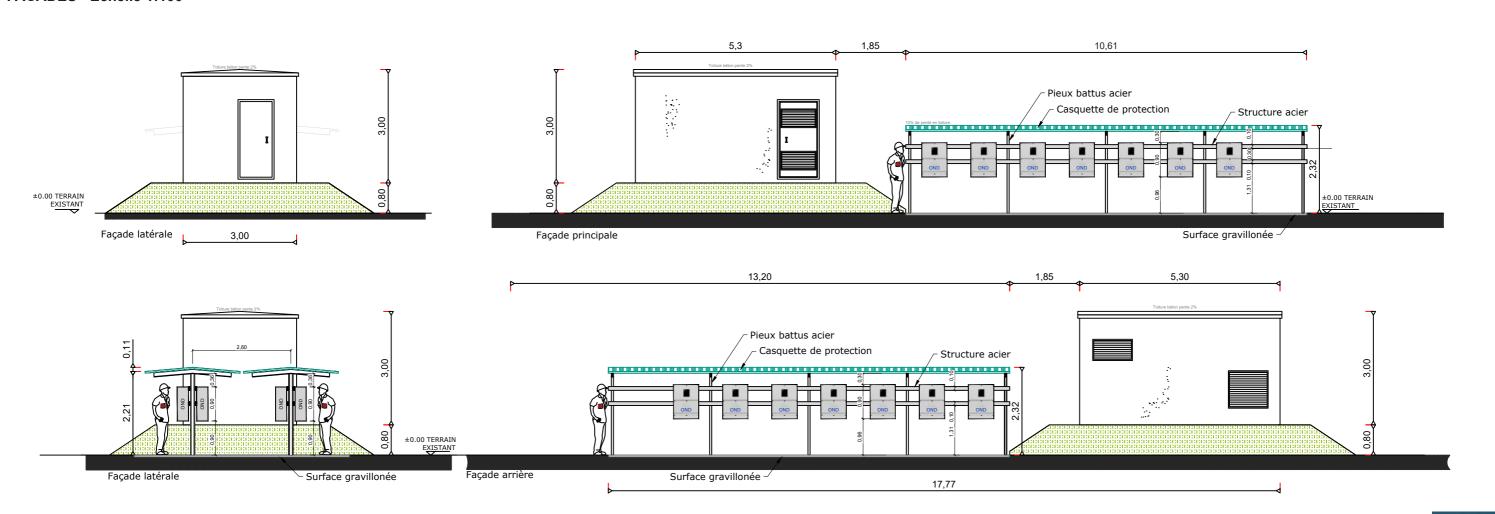
582, allies de la Sauvegarde
6,6009 LYON

Tél.: 04 78 83,61 87 - Fax: 04 78 83 64 62

Email: agence.lyon@2br.fr

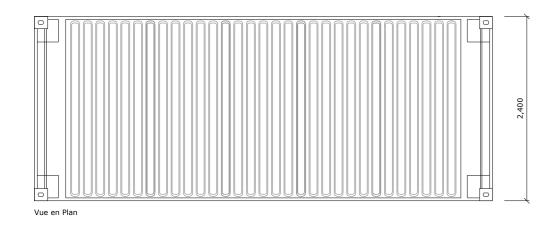
RAL DU BÂTIMENT : RAL 1015 OU ÉQUIVALENT

FACADES - Echelle 1:100-



PLAN DE TOITURE - Echelle 1:50

Standard ISO 20'



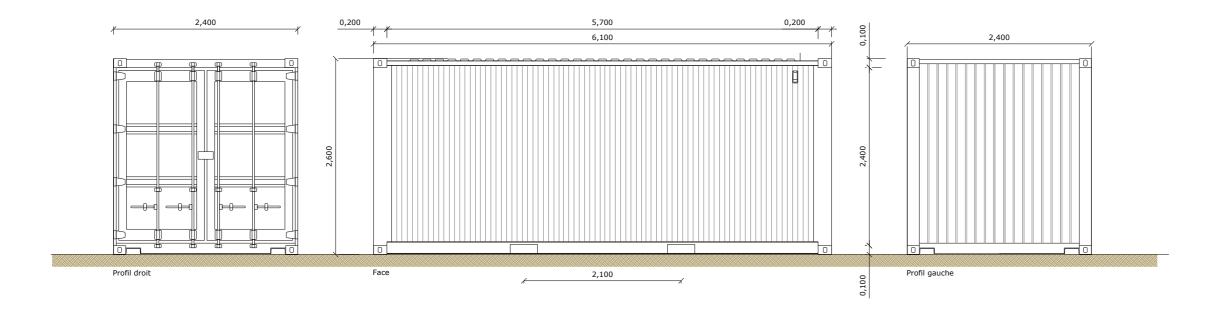
RAL DU BÂTIMENT : RAL 1015 OU ÉQUIVALENT



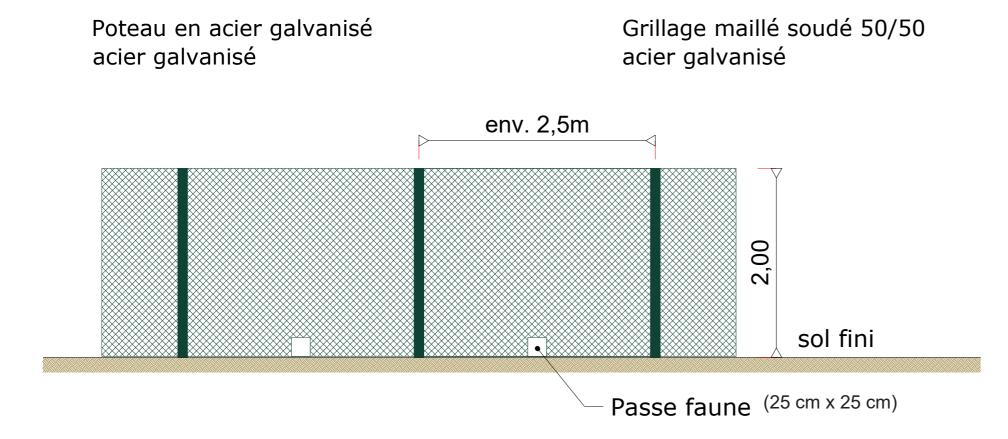


PHOTOGRAPHIE D'ILLUSTRATION

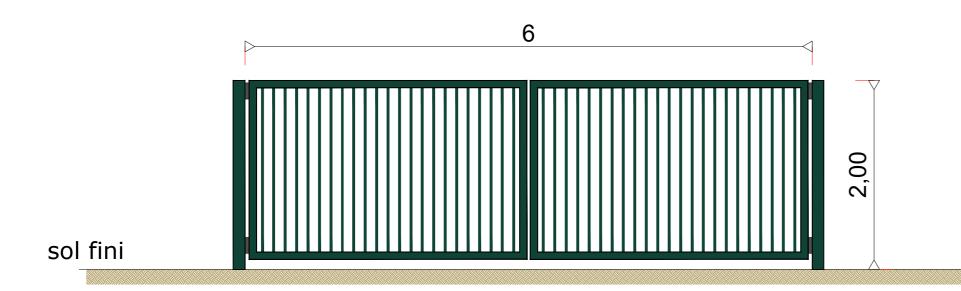
FACADES - Echelle 1:50 -







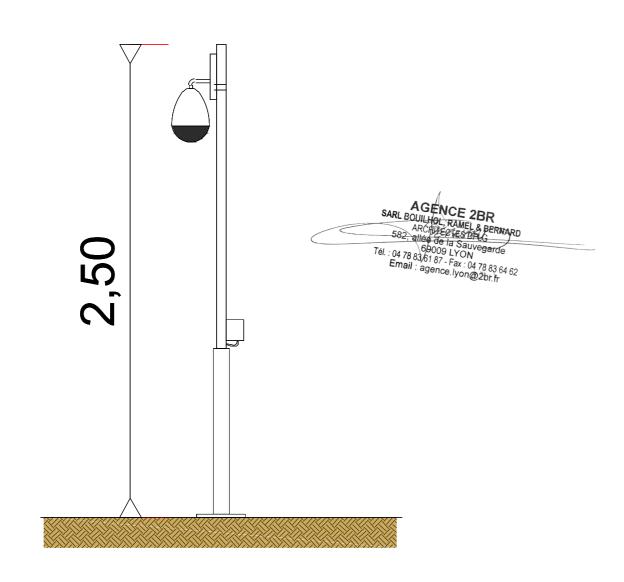
RAL DE LA CLÔTURE ET DU PORTAIL : RAL 6005 OU ÉQUIVALENT







DETAILS - ÉLÉVATIONS DE LA CAMÉRA - échelle 1/40e





Photographie d'illustration

